

Communiqué de presse

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-IMIER



Réouverture de la route cantonale prévue lundi 24 octobre 2011

Après 6 mois de travaux, l'étape 2011 de la rénovation de la route cantonale et des réseaux souterrains (eau, gaz, électricité, eaux usées, téléréseau) entre le bâtiment du Centre de formation professionnelle Berne francophone (ceff) domaine - industrie et la Place du marché touche à sa fin. La dernière couche de revêtement sera posée les 13 et 14 octobre sur le trottoir Sud. Rappelons ici que tant la route proprement dite que le trottoir Nord ont d'ores et déjà reçu leur revêtement final. Une fois ces travaux réalisés, divers ajustements des niveaux des couvercles des chambres souterraines et des protections des vannes seront réalisés ainsi que des travaux de marquage afin que la route puisse être totalement ouverte à la circulation à partir du lundi 24 octobre 2011.

Eau potable contrôlée

Les Services techniques de Saint-Imier sont chargés de l'alimentation en eau potable non seulement de la zone urbaine de la commune mais aussi des secteurs de Mont-Soleil et des Savagnières - les Pontins. Le Syndicat des eaux de Chasseral et celui du Sergent reçoivent tout ou partie de leur approvisionnement en eau de Saint-Imier, de même que certains quartiers des communes de Villeret et de Sonvilier.

A l'heure actuelle, la source d'approvisionnement principale est la source karstique de la Raisetite située à Cormoret alors que celle du Torrent, qui est partagée avec le Syndicat d'alimentation des Franches Montagnes en eau potable (SEF), est utilisée comme appoint. Une fois captée, l'eau de source subit une floculation (agglomération des microparticules naturellement présentes), est filtrée puis désinfectée au dioxyde de chlore avant d'être injectée dans les réseaux de distribution.

Parmi les tâches d'un distributeur d'eau, le contrôle régulier de la qualité de l'eau est l'une des plus importantes. Durant l'année 2010, plus de 100 analyses bactériologiques ainsi que des analyses physico-chimiques, des pesticides et des micropolluants ont été réalisées par un laboratoire accrédité.

Les analyses bactériologiques permettent de déterminer une éventuelle contamination de l'eau par des microorganismes. Les *Escherichia coli* ainsi que les entérocoques qui sont des indicateurs d'une pollution d'origine fécale sont tout particulièrement contrôlés. D'un point de vue légal, les normes prévoient qu'aucune bactérie de ce type ne doit être mise en évidence dans un échantillon de 100 ml. Les germes totaux qui permettent d'estimer la qualité hygiénique de l'eau sont aussi contrôlés et ne doivent être présents qu'à des concentrations inférieures à 300 germes par ml.

En 2010 et depuis le début de l'année 2011, tant les résultats des analyses bactériologiques que ceux des analyses chimiques ont correspondu aux normes de potabilité.

La dureté de l'eau varie entre 23 et 25 degrés français, ce qui correspond à une eau moyennement dure au sens de la classification utilisée pour le dosage des produits de lessive. Sa teneur en nitrate est comprise entre 5 et 7 mg/ litre, soit bien au dessous de la norme qui est de 40 mg/l.

Les personnes qui le souhaitent peuvent obtenir de plus amples renseignements sur le réseau de distribution ou la qualité de l'eau auprès des Services techniques au numéro suivant 032 942 44 65.

Soutien à l'action du centre de dépistage du cancer du sein

Tout comme en 2009 et 2010, différentes actions sont organisées dans le Jura bernois ainsi que dans les cantons du Jura et de Neuchâtel à l'occasion du mois international d'information sur le cancer du sein par le Centre de dépistage du cancer du sein Berne-Jura-Neuchâtel (CDCS BEJUNE) et la Ligue jurassienne contre le cancer (LJC). Cette campagne a pour but d'informer et de sensibiliser la population et les professionnels de la santé sur la thématique du cancer du sein et son dépistage par mammographie.

Comme symbole de soutien aux personnes atteintes d'un cancer du sein, divers bâtiments publics seront illuminés en rose durant tout le mois d'octobre 2011 en collaboration avec les Services industriels des principales localités de la région (Neuchâtel, Delémont). A Saint-Imier, c'est la Collégiale qui est parée de la couleur de la solidarité durant un mois.

Saint-Imier, mercredi 12 octobre 2011
(cm)